



Préserver la biodiversité et la qualité des eaux Comment la filière cosmétique réagit pour réduire son impact environnemental

Quels enjeux liés à la biodiversité et à la qualité des eaux en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Forte d'une biodiversité variée, constituée de forêts tempérées et de zones alpines, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 4500 espèces végétales, dont 200 considérées comme endémiques, et une faune où sont recensées 70 espèces de mammifères et 300 espèces d'oiseaux, dont certaines menacées, comme le gypaète barbu. Plus de 5000 kms de cours d'eau parcourent son territoire, et 30 lacs dont celui d'Annecy (27,5 km²) et celui du Bourget (44,5 km²) jouent un rôle crucial pour la biodiversité aquatique. Malgré cela, malgré les zones protégées comme celle du parc national de la Vanoise, la région fait face à des défis majeurs concernant la qualité de ses eaux et la conservation de ses écosystèmes aquatiques. Environ 30 % des rivières ne répondent pas aux normes de qualité de l'eau de la directive-cadre de l'eau (DCE) de l'Union européenne, en grande partie à cause de la pollution agricole et industrielle. La concentration en nitrates dans certaines rivières dépasse 50 mg/l et entraîne des phénomènes d'eutrophisation. On observe ainsi dans le lac d'Annecy des blooms d'algues toxiques, qui compromettent la biodiversité aquatique. Le changement climatique constitue un facteur aggravant. Les prévisions de température annoncent une hausse de 1,5 à 2°C d'ici 2050, ce qui affectera vraisemblablement les régimes hydrologiques et constituera une menace pour près de 40 % des poissons d'eau douce de la région.

Face à la détérioration des habitats naturels, et aux risques de pollution des eaux, des efforts de restauration ont permis de réhabiliter environ 200 kms de rivières depuis 2000, mais 1 200 kms nécessitent encore de retrouver une meilleure qualité des eaux et une plus grande biodiversité. La pression hydrique est également conséquente : environ 1,8 Md de m³ d'eau sont consommés annuellement en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 70 % pour l'agriculture. Environ 80 stations de surveillance de la qualité de l'eau sont opérationnelles dans la région, permettant un suivi régulier et des rapports sur l'état des ressources aquatiques.

Interconnexion de la qualité et de la disponibilité des eaux : l'importance d'une approche globale de la gestion de la ressource

Fin mars, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, a dévoilé sa feuille de route pour préserver de la pollution près de 3000 points de captage d'eau potable sensibles. Un arrêté précisant la définition d'un captage sensible devrait paraître en octobre. Il aura des conséquences aussi bien sur les agriculteurs, les collectivités que les industriels pour lesquels les préfets devront trouver des solutions d'accompagnement adaptées et graduées. La préservation de la ressource est une compétence partagée de l'Etat, des collectivités territoriales, des agences de l'eau et des syndicats de gestion des eaux. Cependant, les préfets ont vu leur rôle sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource s'accroître avec la loi Climat et Résilience adoptée en 2021. Ils ont pour instruction d'encourager les industries à adopter des pratiques d'économie circulaire, pour réduire la consommation d'eau par le recyclage et le traitement des eaux usées. C'est d'eux aussi que dépendent les permis de prélèvement d'eau et les autorisations de rejets dans le milieu. Ils surveillent notamment le respect des normes et limites liées aux rejets, dont les PFAS.

Initiatives et événements

Cosmed a choisi d'accompagner et de soutenir un projet autour des PFAS en région Auvergne-Rhône-Alpes (voir plus loin). L'Association sensibilise ses adhérents et cherche des solutions avec les entreprises et les experts de l'eau pour comprendre et réduire l'impact de la filière sur la qualité de l'eau, à travers différentes initiatives :

- Lors d'un webinar en février, Respect Ocean a présenté un outil utile aux entreprises qui souhaitent s'investir dans la protection de la biodiversité marine et disposer d'indicateurs pour suivre leur impact. Pour découvrir d'autres initiatives, rendez-vous à la [Conférence des Nations Unies sur l'Océan](#), organisée à Nice du 5 juin au 11 juin 2025.
- Deux rencontres en région (Cosmetopôle Occitanie, le 26 juin, à Nîmes, avec le Pôle Aquavalley ; Cosmetopôle Nouvelle-Aquitaine, le 6 novembre, à Bergerac, avec Soltena) seront dédiées au thème de l'eau (sobriété, qualité et le traitement de l'eau). Plus d'informations sur www.cosmed.fr ou auprès de s.hericher@cosmed.fr

Portrait : Aurélie Canneva, Relations adhérents et développement de réseau, Pôle Innov'Alliance



De formation ingénieur des industries agroalimentaires, Aurélie Canneva a débuté sa carrière en tant qu'ingénieur process avant de se spécialiser dans les innovations au service du développement durable. Elle s'intéresse alors aux pôles de compétitivité et à leur action structurante pour l'innovation et le développement territorial. En 2015, Aurélie rejoint le pôle de compétitivité Terralia, qui deviendra quelques années plus tard Innov'Alliance, centré sur la Naturalité et le végétal au service des filières agroalimentaire, cosmétique, nutraceutique et arômes/parfums. En tant que responsable de l'animation en Auvergne-Rhône-Alpes, Aurélie déploie les actions sur ce territoire et accompagne les entreprises dans leurs projets, tout en apportant une vision transversale favorisant le transfert de technologies.

Actuellement, Innov'alliance fédère 350 adhérents - entreprises, acteurs de la recherche, organismes de formation - majoritairement dans les régions SUD, AURA et Occitanie, adressant des enjeux phare tels que la durabilité des ressources végétales, l'éco-conception ou la compréhension du consommateur. Véritable écosystème d'innovation, le pôle propose des événements (environ 40 chaque année), de nombreuses opportunités de partenariat et de financement, ainsi que des services d'accompagnement aux entreprises. Depuis 2006, Innov'Alliance a soutenu 652 projets et mobilisé 167M€ d'aides publiques. Innov'Alliance participe également à des projets structurants tels que le projet Cosmebooste autour des interactions contenu-contenant dans les emballages cosmétiques (projet financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

En tant qu'adhérent et membre du Bureau, Cosmed participe activement aux décisions stratégiques du pôle Innov'Alliance, de sorte que les actions du pôle répondent au mieux aux enjeux des acteurs de la cosmétique. Le partenariat avec Innov'Alliance a permis de renforcer les synergies entre les structures, favoriser le lien entre les écosystèmes (notamment lors du salon CFIC) et l'émergence de projets innovants et durables tels que le projet Cocoon porté par l'Université de Lyon, Alpol et Miyoshi.



PFAS : Cosmed s'associe à l'aventurier Rémi Camus pour les cartographier le long du Rhône

Depuis plusieurs mois, dès qu'ils abordent le sujet de la qualité de l'eau, les médias citent les PFAS et leurs supposés principaux contributeurs. Le secteur cosmétique, visé par la loi sur l'interdiction des PFAS, adoptée le 20 février 2025, est pourtant l'un des plus faibles secteurs utilisateurs de ces substances : seuls 1,1 à 1,4 % des produits cosmétiques en contiennent. L'industrie cosmétique est donc en avance sur ce sujet. Depuis plusieurs années, elle a entamé la substitution des PFAS intentionnels, une transition aujourd'hui presque achevée. Car contrairement à d'autres secteurs, des solutions techniques alternatives sont disponibles. L'industrie cosmétique est bien plus avancée que d'autres, avec 98,6 % des produits sur le marché, exempts de PFAS intentionnels. La loi contribuera donc à accélérer la transition, sans fragiliser la filière, contrairement à d'autres industries qui ne disposent pas encore de solutions de substitution adaptées.

En revanche, l'enjeu principal est désormais de maîtriser la présence non intentionnelle de PFAS, à l'état de traces, du fait par exemple de la contamination des eaux de production. Aussi, Cosmed a choisi de soutenir l'expédition humaine et scientifique de Rémi Camus, qui descendra le Rhône depuis sa source, pour cartographier les PFAS sur 21 points de collecte, notamment près des grandes villes près de la source et de l'embouchure du Rhône. Cette expédition vise à mieux comprendre la présence des PFAS dans l'environnement et leur impact. Vous êtes une entreprise et souhaitez devenir partenaire de l'aventure ? Contactez Rémi Camus : contact@remicamusexplorer.fr Rémi Camus interviendra lors d'un webinaire le 19 mai prochain, pour répondre à toutes vos questions. Inscriptions en ligne [sur le site de Cosmed](#).

Retrouvez nos derniers Cosmed TV

Au 1er trimestre 2025 : Le futur du travail, Calendrier des échéances réglementaires 2025, Cosmétique et Règlement européen RSGP :



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



... et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez le rapport du 1er trimestre sur le site de Cosmed.



Les infos partenaires

PULCCI INNOV : L'IA POUR PERFORMER

Les 14 et 15 mai, la CCI de Haute-Savoie organise à Annecy deux jours dédiés à l'intelligence artificielle : ateliers, conférences, démonstrations. Le programme est à construire à la carte selon les enjeux et besoins de chacun. Parmi les propositions : comprendre les fondamentaux de l'IA et ses usages concrets, identifier des outils simples, accessibles et efficaces, lever les freins et découvrir des solutions adaptées aux petites structures. Experts, entrepreneurs et spécialistes du numérique partageront leur vision et leurs pratiques sur l'IA.
Programme et inscriptions [sur le site dédié](#).

EVENEMENT 3AP COSMETIQUE

Le 12 juin, A3P Cosmétique organise un forum à l'Hôtel Mercure Lyon Perrache sur l'intégration des matières premières dans les formules écoconçues, la maîtrise du risque microbiologique, et l'impact des enjeux environnementaux sur la maîtrise des risques. En présence de Vanessa Picot (DGCCRF) qui fera un bilan de la 1^{ère} année de contrôle des BPF, et plusieurs industriels (Gattefossé, LVMH Recherche, L'Oréal) et d'autres acteurs comme We don't need roads.
Découvrez le programme [sur le site dédié à l'événement](#).

INFORMATION BUSINESS FRANCE

Vous vous intéressez aux marchés des cosmétiques en Algérie ? En Suède ?
Ne ratez pas les événements Business France à venir (10 % de réduction pour les adhérents Cosmed sur les French Beauty Experience).

- Le marché des cosmétiques en Algérie s'élève à 800 M€ et est en forte croissance (+10 %). Les fabricants algériens recherchent des intrants de qualité. Rencontrez une dizaine d'acheteurs lors de la [marketplace, du 19 mai au 30 juin \(digital\)](#)
- Les consommateurs suédois ont le panier moyen d'achat le plus élevé d'Europe. [Pour aller plus loin sur ce marché](#), rendez-vous les 17 et 18 septembre à Helsinki et Stockholm.



Les échos des entreprises

AMOEBEA S'OUVRE A LA CHINE

La greentech lyonnaise Amoéba a récemment signé un protocole d'accord avec Metron Technology, une filiale du leader chinois Oriental Beauty Valley (OBV), afin d'entrer sur le marché chinois de la cosmétique. Cette collaboration permettra à Amoéba de faire homologuer son ingrédient cosmétique anti-âge naturel. OBV, basé à Shanghai, offre un réseau industriel et réglementaire qui soutiendra Amoéba dans son développement commercial. Bien que l'entreprise n'ait pas généré de chiffre d'affaires en 2024, elle a réussi à réduire ses charges et à améliorer son résultat opérationnel courant.

PARTENARIAT QUOBYL-BGENE

Deux entreprises grenobloises, Quobly et BGene, ont établi un partenariat stratégique pour intégrer le calcul quantique dans le domaine de la biotechnologie. BGene, fondée en 2014, se concentre sur des ingrédients naturels et soutenables pour les arômes et parfums. Grâce à la puissance de calcul offerte par Quobly, BGene cherche à optimiser et innover ses processus de production. Les deux entreprises prévoient de définir un cas d'usage commun d'ici la fin de l'année, ouvrant ainsi la voie à des solutions respectueuses de l'environnement.

UN SHAMPOING SOLIDE POUR L'ABBAYE

Les Bénédictines de l'Abbaye de Chantelle ont récemment lancé un shampoing solide, pour attirer une clientèle jeune. Aujourd'hui, l'Abbaye propose plus de 50 produits, dont la fabrication est sous-traitée, et les vend via différents canaux.

LEGGUN : NON AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Deux anciens du master Sup de Pub à Lyon, Fabien Poulenas et Océane Camus, ont lancé Leggun, une marque de cosmétiques solides fabriqués à partir de fruits et légumes déclassés.

UN NOUVEL INCUBATEUR : GIPHARLAB

Le groupement Giphar lance un incubateur pour des marques émergentes en santé et bien-être. Après sélection, une dizaine d'entre elles seront testées dans un panel de pharmacies et parapharmacies. Si l'incubation est concluante, elles auront accès aux 1 250 officines du réseau. Conditions : être une marque de moins de 5 ans, avoir des produits déjà ou prêts à être commercialisés, cibler la pharmacie et la parapharmacie.
Candidatures avant le 11 mai 2025.
Informations [sur le site de Giphar](#).

CLARINS RECOIT LA CERTIFICATION ROC

La marque Clarins a obtenu la certification ROC (Regenerative Organic Certified) pour ses pratiques d'agriculture régénératrice dans son domaine de Serraval en Haute-Savoie. C'est la première certification de ce type pour une entreprise de cosmétique. Clarins vise la labellisation d'un second domaine, à Sainte-Colombe près de Nîmes, où elle veut cultiver 1/3 des plantes qui lui sont nécessaires d'ici 2030.

Les financements

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES PERL

Le programme PERL (Potential Enterprise to Real Leader) en Auvergne-Rhône-Alpes vise à accompagner l'essor de ces futures championnes et leur développement en fonction de leurs besoins spécifiques, tels que l'innovation, l'internationalisation, le recrutement et le financement. Ce soutien comprend une information personnalisée sur les aides régionales, des rencontres pour établir des partenariats, et un accompagnement sur mesure. Les entreprises bénéficient également d'une convention tripartite avec la Région pour trois ans, d'une adhésion gratuite à l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, et de ressources comme des salles de réunion. En outre, elles ont accès à des missions internationales, des financements européens, ainsi qu'à des outils de recrutement et d'innovation.
Pour en savoir plus, [télécharger l'information](#).

FONDS VERT POUR LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Vous êtes une entreprise située sur une des communes couvertes par le périmètre géographique d'un Territoire d'industrie 2023-2027 et vous avez un projet d'investissement industriels structurant et aux impacts positifs importants (territoriaux, écologiques et socio-économiques), qui contribuent à soutenir l'émergence, le renforcement et la réindustrialisation de chaînes de valeur stratégiques pour la transition écologique ?
Si votre projet présente une assiette minimale de dépenses de 400 000 €, vous pouvez bénéficier du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Contact auprès des CCI.

FINANCEMENTS EUROPEENS EN CASCADE

Certains projets européens collaboratifs prévoient une redistribution d'une partie de leur budget à destination des entreprises, principalement des PME et start-ups, via le lancement de petits appels à projets. Cette redistribution sous forme de « tickets » de financement (10k€ à 60k€) s'appelle le financement en cascade et présente, pour les entreprises, des modalités d'accès simplifiées aux financements européens. Découvrez ces opportunités avec le Bureau Europe de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, lors du Mois du Financement européen en cascade. 3 webinaires thématiques sont prévus courant juin, ainsi qu'un atelier le 3 juillet pour préparer sa candidature.
mschneider@auvergnerrhonealpes-entreprises.fr

